

Compte rendu assemblée Générale du Conseil Paroissial aux Affaires Economiques (CPAE)
de la paroisse Notre-Dame en ardrésis
samedi 16 octobre 2021 salle des fêtes de Louches

Objectifs de la rencontre: présentation des comptes, cette réunion se veut être une rencontre au cours de laquelle le CPAE apportera des explications sur son fonctionnement, fera part de ses projets et répondra à toutes les questions que nous souhaiterons lui poser.

Cette invitation s'adressait à tous les paroissiens de la Paroisse Notre Dame en Ardrésis

9h40 Accueil par le Père Paul:

La réunion démarre par un temps de prière où nous confions à notre Père les « fidèles » et tous les habitants de la paroisse Notre Dame en Ardrésis, et invoquons l'Esprit avec ce chant :

Viens Esprit de sainteté, Viens Esprit de lumière,
Viens Esprit de feu, Viens nous embraser.

Accueil du CPAE par Edwige :

Remerciement à Monsieur le maire de Louches pour sa présence et le prêt de la salle, à toutes les municipalités pour les salles mises à disposition de notre paroisse pour les KT, merci à Monsieur Demassieux représentant Monsieur Loquet excusé tout comme Monsieur le doyen l'abbé Gérard LEVRAY indisponible, merci à Laurence Itsweire Animatrice Laïc en Pastorale **Catéchèse** du doyenné du Calaisis - Paroisses Notre Dame en Ardrésis (*Ardres*) et Saint Martin en Pays d'Audruicq (*Audruicq*) Saint Bertin des Plaines de l'Oye (*Oye-Plage*)

Présentation par Laurence Joly des comptes 2019/2020 et prévisions 2021

Baisse des recettes de 37% en 2020 (à fin septembre 2021 les chiffres sont au niveau de fin 2020), le solde annuel reste positif pour ces 2 dernières années, l'équilibre budgétaire est maintenu en limitant au maximum les dépenses !

- 40% 1ère quête des offices revenant à la paroisse
- 36% sur la vente de cierges

KT et regard en marche à l'équilibre financier mais baisse des inscriptions d'enfants (Nordausques de 50 à 17 enfants, Louches 9, Bois en Ardrés 7) (prévision 24 professions de foi en paroisse voir collège) et des abonnements ! (personnes décédées jamais remplacées)

Plus gros postes de dépenses :

- chauffage
- électricité (problèmes avec EDF en cours de résolutions mais dialogue très difficile)
- location photocopieuse
- téléphonie
- taxes salle paroissiale

Redevance diocèse actuellement 1555€/trimestre

- secondes quêtes (les 2 quêtes les dimanches de quêtes impérées) + offrandes

Redevance doyenné actuellement 2300€/trimestre

- prévoir remboursement frais prêtre (loyer, EDF, eau, téléphone, assurance)

changement de plan comptable

1) impose de différencier les recettes des services religieux

- funérailles (180€ demandé aux familles= 18€ prêtre + 162€ paroisse)
- mariages

2) impose de différencier les recettes des quêtes

- funérailles
- mariages
- baptêmes

3) impose d'envoyer au diocèse l'intégralité des recettes pour l'offrande d'une messe (avant si le fidèle donnait 20€, 2€ était attribué en don à la paroisse désormais impossible !)

Edwige précise pour les KT :

somme inchangée de 22€ demandée aux familles à l'inscription (couvre chauffage salle Notre-Dame, achat Nouveaux Testaments, photocopies)

somme inchangée de 22€ demandée aux familles pour le Temps Fort (cierge 8€50, croix 3€, petites fournitures, bouquet de roses à Marie 3€, budget fleurissement églises 4€ / enfant)

Denis précise pour les plus gros postes de dépense :

- 7000€ de chauffage (2500 à 3000 presbytère, 1600 église d'Ardres, 900 église Bois en Ardres, 500 église de Brêmes, 500 église de Nordausques, merci aux municipalités des autres clochers)

Les recettes des quêtes ne suffiront pas à payer le chauffage, énergie en forte hausse actuellement !

- 11000€ charges pour l'Abbé, 30 messes mensuelles x 18€ = 540€ + loyer, EDF, eau, téléphone, assurance, payé par les intentions de messes mais elles sont en constante baisse (personnes décédées jamais remplacées) (réduction des frais déjà réalisée en faisant appel au bénévolat pour l'entretien du jardin de l'Abbé tout comme l'entretien de la salle Notre-Dame demandé aux utilisateurs)

Il y a une réflexion à faire !

Précision 18€ devrait correspondre à 1 seul nom (ce n'est pas le cas mais si c'était appliqué le peu de demande diminuerait encore)

Proposition de Laurence Itsweire, informer les jeunes parents qu'ils peuvent à l'occasion d'une messe avec les enfants offrir une messe pour leur famille, souvent ils ne sont pas du tout au courant.

Proposition d'en faire un article explicatif dans Regard en Marche.

S'en suivent quelques interventions concernant des questions diverses :

- les cierges qui sont une ressource importante, mais la baisse de qualité des cierges proposés dans les clochers comme déjà signalé n'est pas satisfaisante, ils cassent donc les fidèles déçus perdent l'habitude d'en brûler, d'une part la plupart des portes cierges ne sont pas adaptés aux luminions et d'autre part les fidèles réclament des cierges qui puissent brûler un certain temps tout en ne risquant pas de provoquer un incendie.
- Seules quelques églises sont pourvues de cierges d'autel rechargeables malgré une demande ancienne, de même pour les cierges de funérailles.

- Proposition est faite par Martine Vasseur de commander des autocollants afin de pouvoir changer la date sur chaque ancien cierge Pascal (chose faite à Rodelinghem)
- Concernant la sonorisation de l'église d'Ardres, François-Xavier rappelle les obligations non seulement SACEM (en cours visiblement exonéré) mais aussi SECLI (Secrétariat des éditeurs de chants pour la liturgie) Le SECLI gère les droits de reproduction graphique, pour le compte des éditeurs membres, des chants utilisés dans les célébrations liturgiques, la catéchèse et l'éducation chrétienne. Gestion des droits de reproduction graphique à usage privé, en collectant avec accord de la Conférence des Evêques de France, un "forfait annuel" auprès des paroisses.
- Demande d'éclairage de l'église d'Ardres mais vu le coût des énergies projet en attente.
- Quelques chiffres :
35 Baptêmes en 2020 / 65 en 2021
5 Mariages en 2020 / 15 en 2021
73 Funérailles en 2020 / 60 à ce stade de 2021

- **Les funérailles**

Paulette relaye la demande des familles de continuer à bénéficier de la présence de l'Abbé lors des célébrations de funérailles. Marie-Aline ne comprend pas pourquoi l'Abbé ne vient plus, si elle peut être accompagnée pour la préparation des funérailles en soirée par une personne travaillant, celle-ci ne peut que très occasionnellement l'accompagner lors des funérailles, elle propose que si l'Abbé est trop fatigué qu'il ne célèbre que 2 messes le W.E. pour garder de l'énergie pour célébrer les funérailles qu'elle ne peut assurer seule et trouver de l'aide est parfois compliqué.

L'Abbé répond que des personnes ont suivi la préparation aux funérailles et que ces personnes doivent maintenant les célébrer, par contre lorsqu'un bénévole se retrouve seul il est là pour seconder occasionnellement.

Demande est aussi faite de pouvoir faire appel à un diacre...

Michel demande une réunion, jeudi 21 octobre matin salle Notre-Dame avec tous les référents funérailles pour une mise en place d'entraide des équipes entre clochers.

- **Regard en Marche**

Que chaque clocher envoie à Patricia des articles sur la vie des villages...

- **Reprise des messes mensuelles à la maison de retraite d'Ardres (EHPAD)**

Jacqueline explique que la date est fixée en fonction de l'emploi du temps de l'EHPAD mais aussi du Père Demeestère actuellement en grève de la faim pour « faire corps avec les exilés » donc indisponible, l'Abbé se propose de le remplacer le 27 octobre prochain.

- **Pèlerinage de Lourdes**

Jacqueline cède la place à Marie-José Dumont, prochaine réunion le 14 décembre à Condette avec le nouveau directeur des pèlerinages André OLIVIER (les billets gagnants de 2019 sont toujours valables)

Véronique pour l'EAP rappelle les actions passées et projets à organiser :

- 15 août : gros travail d'organisation, messe appréciée des participants, beaucoup d'autres manifestations à cette date surtout un dimanche ont limité le nombre de fidèles mais église d'Ardres bien remplie
- 3 octobre : église d'Ardres bien remplie avec de nombreux enfants pour la messe de rentée à l'initiative de M Bertrand LEBAS directeur du collège Notre-Dame de Grâce et Mme PERARD directrice de l'école souhaitant régulièrement des offices impliquant les jeunes
- projet inviter tous les enfants cathéchisés à la messe du mercredi 8 décembre 18h30
- **appel à volontaires rapidement pour une équipe préparant Noël !**
- prochaine réunion de tous les clochers samedi 29 janvier 2022 pour une assemblée générale de l'EAP dans un lieu à définir
- projet messe début 2022 impliquant les mariés de 2020/2021 vers le 14 février 2022
- Au cours de la réunion EAP du jeudi 21 octobre les dates de professions de Foi seront fixées pour 2022, il est noté que 9h30 est trop tôt pour les familles mais la situation sanitaire de ces deux dernières années avait contraint à limiter les rassemblements !

Invitation pour chacun à prendre connaissance de la lettre pastorale de MGR Olivier LEBORGNE à tous les baptisés du Pas-de-Calais, notre Evêque qui va programmer des visites pendant l'année 2022 afin de connaître son territoire et entrer dans le processus synodal auquel le Pape François invite toute l'Eglise universelle.

11h Intervention Laurence Itsweire Animatrice Laïc en Pastorale Catéchèse :

Rappelle les difficultés rencontrées 2020/2021 et souhaite que chacun reste très vigilant avec les règles sanitaires avec des rassemblements d'enfants fréquentant des écoles différentes ! La baisse des inscriptions d'enfants nécessite une entraide entre clochers, notre évêque demande aux bénévoles des services de tous âges de s'entraider, elle se retrouve seule lors des célébrations graines de parole, alors que comme pour les funérailles il faut être deux pour faire équipe, Jésus envoie ses disciples 2 par 2 ! **Elle a besoin d'aide**

Demande de faire connaître le KT aux jeunes parents avec affiches dans les églises, Une nouvelle campagne de communication pour faire connaître largement l'existence de la catéchèse de l'Enfance se prépare : **Rejoins-nous au caté !** Elle se compose d'une vidéo teaser, réalisée en partenariat avec le Service de communication, parce que la vidéo attire beaucoup l'attention aujourd'hui. Elle est disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=TsuIni-suCY>

Vivre ensemble avec les familles et faire participer les enfants aux célébrations, Graine de Parole (affiches disponibles pour la prochaine célébration samedi 23 octobre salle Notre-Dame de 14h30 à 16h) peut-être un point de départ mais chacun doit inviter les jeunes concernés à y participer avec les parents, ne pas mettre de côté les jeunes parents, les accueillir afin qu'ils se sachent aimés de Dieu, les impliquer pour Noël et Pâques, l'avenir nécessite de toucher les jeunes parents car de 70% il n'y a plus que 40% d'enfants cathéchisés !

La matinée se termine avec le diaporama historique de Notre-Dame de Grâce préparé par Karine pour le 15 août puis le verre de l'amitié.

Personnes participantes :

EAP Père Paul, Véronique ADRIANSEN, Michel DELPLANQUE, MarieFASQUELLE

CPAE Denis et Béatrice BOUQUET, Laurence JOLY, Edwige Cailliez

ARDRES Michèle CALAIS , Claudine DUSAUTOIR **BALINGHEM** Marie-Aline COCQUET

BOIS EN ARDRES Paulette COLIN, Karine VANGREVELYNGHE **BRÈMES** Nicole PICQUET

LOUCHES Annick RETAUX + Christine **RODELINGHEM** Chantal MARLARD MartineVasseur Breville

KT Laurence ITSWEIRE **ORGANISTES** François-Xavier YVART **CHORISTES** Marie-Odile Brame Roger

S.E.M. JacquelineDubois **Mouvement des Focolari** Mimi BEHAGHEL

PAROISSIENS M Ghylain et Mme Thérèse MERY de MONTIGNY, Papito,

Franck Delabasserue **Maire de Louches**, René DEMASSIEUX représentant **Ville d'Ardres**